

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 décembre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1985)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 772

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 38

ÉTAT G

Mission « Transformation et fonction publiques »

I. – Après l’alinéa 1572, insérer l’alinéa suivant :

« Taux de satisfaction des bénéficiaires de certaines prestations d’action sociale »

II. – En conséquence, supprimer les alinéas 1573 et 1574.

III. – En conséquence, rédiger ainsi l’alinéa 1578

« Recrutement dans la fonction publique »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement sur la mission « Transformation et fonctions publiques » vise à rétablir le libellé des indicateurs de performance modifiés au cours de la première lecture du projet de loi de finances 2024 au Sénat. Les indicateurs de coût de prestations sociales introduits par voie d’amendement au Sénat feront l’objet d’un suivi *ad hoc*.